



## NEGOCIATION ANNUELLE CEBFC : UNE HAUSSE DES SALAIRES AVANT TOUT !!

Eric BILLARD, Corinne AUDRY BOURGEOIS, Vincent NARDIN, Eric PRIEUR.

Dijon le 21/02/2019

Comme chaque année, la loi impose une discussion dans les Entreprises autour notamment de 3 blocs :

- *La rémunération le temps de travail le partage de la valeur ajoutée,*
- *Egalité professionnelle, qualité de vie au travail*
- *Gestion des emplois et des parcours professionnels.*

La première réunion s'est tenue le 06 février, nous avons à l'esprit certains éléments qui étayent notre réflexion (les chiffres à fin 2018 ne sont pas disponibles, nous devons nous baser sur 2017) :

**Entre 2016 et 2017, le salaire des membres du Directoire a été augmenté de 7,41% passant à 1 690 700 euros**, la Direction ne nous fournit pas les chiffres pour 2018. Dans le même temps les frais de personnel ont baissé de 802 000 euros soit une baisse de 6,50% (à cause notamment de 41 suppressions de postes en 2017). Le résultat net de l'entreprise est passé de 63,3 millions en 2015 à 65,2 millions en 2017 (+3%). L'inflation entre 2016 et 2019 est de 3,1% (source INSEE), dans la même période le salaire moyen en CEBFC n'a augmenté que de 1,01% dans. **Il s'agit d'une moyenne, la plupart d'entre vous n'ont perçu aucune augmentation depuis des années. A priori l'intéressement ne sera pas formidable cette année et reste une mesure aléatoire, pas une augmentation pérenne.**

La négociation nationale a permis d'obtenir 0,8% + la prime les primes « gilets jaunes » de 1 000 euros, renvoyant une éventuelle augmentation supplémentaires dans les Caisses en négociation locale, nous y sommes !

Pour SUD Solidaires, avant toute autre négociation il est urgent d'augmenter les salaires, pour reconnaître l'investissement de TOUS les salariés, pour rattraper les années de pouvoir d'achat perdues, pour retenir les jeunes embauchés et récompenser l'ancienneté des plus anciens.

Ce sera donc notre seule revendication pour 2019 : une augmentation générale des salaires de 2 % avec un minimum de 600 euros pour favoriser plus fortement les plus petites classifications tout en reconnaissant l'investissement de tous.

AFFAIRE A SUIVRE LE 06 MARS !! ON NE LACHE RIEN

D'ici là n'hésitez pas à nous interpellier pour obtenir des renseignements complémentaires : [sudcebfc@wanadoo.fr](mailto:sudcebfc@wanadoo.fr)



L'équipe SUD SOLIDAIRES CEBFC.